

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: DEVAUD Thomas, ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

OBJET: Régularisation des captages

2023_31

Madame la Maire,

RAPPELLE la procédure de régularisation des captages des Couffours, Ducs, Fraissinet Langlade, Mialanette

PRECISE que les arrêtés de DUP des captages ont été pris le 3 octobre 2022;

RAPPELLE le devis de maîtrise d'oeuvre du cabinet SOGEXFO d'un montant de 9 000 € HT soit 10 800 € TTC;

PRESENTE le projet de plan de financement du dossier :

Répartition	Montant HT	Plan de financement prévisionnel							
		Agence de l'Eau			Département			Communauté de communes	
		DS*	Taux	Montant de l'aide	DS*	Taux	Montant de l'aide	Taux	Montant de l'aide
Acquisitions foncières et frais fonciers	7 670 €	7 670 €	80%	6 136 €	Sans objet en raison du taux de 80 % de l'Agence de l'Eau Adour Garonne			Fonds de concours	
Indemnités de servitudes	3 423 €	0 €	0%	0 €					
Sous/total Foncier	11 093 €	7 670 €	80%	6 136 €					
Travaux de protection	140 122 €	140 122 €	50%	70 061 €			23 654 €		
TOTAL	151 215 €	147 792 €	51,56%	76 197 €		15,64%	23 654 €	9,92%	15 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du montant prévisionnel des travaux et du plan de financement;

SOLLICITE toutes les subventions susceptibles d'être obtenues conformément au tableau ;

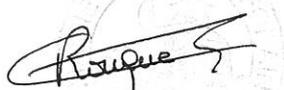
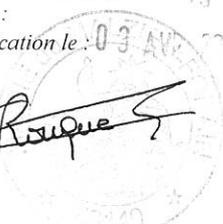
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :

03 AVR 2023
03 AVR 2023



**La Maire,
Colette ROUQUET.**

